

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 40 (1911)

**Heft:** 18

  

**Erratum:** Errata

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

à part. Cette nouvelle société a tenu, le dimanche, 8 octobre, à Zurich, sa deuxième réunion plénière. Comme les classes ont recommencé presque partout, vingt membres seulement, sur soixante, étaient présents. M. le Dr Letsch, professeur au gymnase de Zurich, présida l'assemblée.

Tout d'abord, on discuta la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu de demander une modification du règlement fédéral de maturité. Ce règlement réunit sous une même rubrique l'histoire et la géographie et ne prévoit qu'une note pour les deux branches. La conséquence en est que les élèves ne sont guère examinés en géographie, ou le sont mal. Ainsi ils négligent cette branche, ce qui est grand dommage, étant donnée la valeur éducative et pratique de la géographie à l'heure actuelle. A l'unanimité, l'assemblée a émis un vœu en faveur de la séparation des deux branches.

On a attaqué ensuite le morceau de résistance de la séance : Quelles connaissances un jeune homme qui sort du collège devrait-il avoir en géographie physique, mathématique, économique et politique ? Combien faut-il d'heures d'enseignement au minimum pour lui inculquer ces connaissances indispensables ?

Les professeurs présents à Zurich ont été unanimes pour demander que l'enseignement de la géographie fût continué tout le long des études du gymnase. Ils désireraient même deux heures par semaine, ou un nombre d'heures égal à celui qui est consacré par exemple à l'histoire. C'est beaucoup, et en hommes prudents, ils ont passé comme chat devant automobile sur la question de savoir à quelle branche du programme on prendrait ces heures nouvelles.



#### ERRATA



Dans les solutions des problèmes donnés aux examens du brevet en 1911, il s'est glissé quelques erreurs qui rendent ces solutions incompréhensibles. Le haut de la page 398 doit subir les corrections suivantes :

Ligne 2 ; mettre  $\frac{1 \text{ m.} \times 37,5}{12,5} = 3 \text{ m.}$

Ligne 5 ; »  $\frac{12,5x \times 101}{100}$

Ligne 8 ; »  $\frac{105y}{400} + \frac{12,5x \times 101}{10} = 45,75$

Ligne 9 ; »  $21y + 1010x = 3660$  (1)

